

DATE DE PUBLICATION : 18 janvier 2011

Le secrétaire général

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au secrétaire général le 5 janvier 2011 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Jean-Paul REDOUIN, premier sous-gouverneur, à M. Armand PUJAL le 7 janvier 2011 ;

Délégation permanente est donnée à M. Denis GIRARD, directeur du centre administratif de Poitiers (CAP) et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Dominique FURPHY, chef des Services généraux, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités du CAP, à l'exception, d'une part, de la nomination des chefs de service et, d'autre part, des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. GIRARD et de Mme FURPHY, délégation permanente est donnée à Mme Bernadette THOMAS, responsable du pôle technique, logistique et informatique, à l'effet de signer, dans le respect des textes en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque relatif aux activités du CAP, à l'exception des nominations aux postes de cadre, dans la limite de 1 000 euros s'agissant d'engagements financiers.

Fait à Paris, le 12 janvier 2011

Armand PUJAL